



CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion mensuelle
du jeudi 9 septembre 2021
à la Flèche d'Or

mairie
paris **20**

Début à 19:00, fin à 21:15

Ont participé à la réunion :

Conseillers de quartier (sortants) : Damien CARMONA, Bertrand LOFFREDA, Joëlle MAZARD, Jacqueline MAGNIER.

Conseillers de quartier (nouvellement élus) : Quentin RICHARD, Béatrice LE QUÉRÉ, Yasmina CONGARD.

Invités permanents, habitants et représentants associatifs : Thierry BARRÉ, Martine BIRLING (CDQ Saint-Blaise), Mickael CASTRO (La Flèche d'Or), Cécile HENRY (association Coud' à Coud'), Frédérique GAUDIN (AHAV), François HEN (l'Ami du 20^e).

Représentante de la Mairie : Florence HERRERO, Conseillère d'arrondissement, Déléguée au maire du 20^{ème} en charge de l'Éducation populaire à la citoyenneté et à la Transition écologique.

Présidente de séance : Yasmina CONGARD.

Rédactrice : Jacqueline MAGNIER. **Relecteurs :** Yasmina CONGARD, Béatrice LE QUÉRÉ, Bertrand LOFFREDA, Damien CARMONA.

Après un tour de table, Yasmina propose d'aborder l'ODJ.

Points inscrits à l'ODJ

- 1) Communication sur la situation de Coud' à Coud' :

Cécile HENRY, présidente et responsable de projet de l'association Coud' à Coud', devant partir très vite, l'ODJ est modifié pour lui donner la parole en premier.

Cécile HENRY lance un nouveau cri d'alarme car cette association, qui, depuis sa création en 2012, se mobilise dans des projets solidaires et écocitoyens basés sur l'échange et l'entraide est toujours en attente des aides publiques nécessaires à sa survie depuis son expulsion de son local, 45 rue des Orteaux, en juillet dernier.

La Mairie du 20^{ème} ne lui a toujours pas proposé de nouveau local. L'association souhaiterait un local situé au pied d'un immeuble, permettant d'entreposer son matériel en rez-de-chaussée, avec une remise pour le véhicule. Ce local pourrait être mutualisé et partagé avec d'autres associations, ce qui allégerait les charges locatives, qu'il est impossible à Coud' à Coud' d'assumer seule.

Florence HERRERO, au fait de l'urgence et de la gravité de la situation, note qu'il est anormal que des associations occupent les locaux qui leur ont été octroyés par la Ville de Paris sans respecter leur contrat (fonctionnement quasi inexistant), alors que d'autres en manquent cruellement pour exercer leurs actions quotidiennes de proximité. La Ville de Paris lance d'ailleurs une enquête à ce sujet afin de réaliser un état des lieux et mettre fin aux abus.

Coud' à Coud' souhaite également remettre à l'ordre du jour les factures envoyées au PDL en juin dernier pour financer ses deux dernières actions, à savoir deux ateliers « boîtes à dons » (meuble où tout un chacun peut venir déposer ou prendre des objets dont il a besoin, livres, jouets...). Il s'agissait de restaurer la boîte à dons existante, maintenant entreposée à la Flèche d'Or (Cécile HENRY remercie à ce titre Mickaël CASTRO), et d'en construire une nouvelle, actuellement en service devant le Foyer Camille-Claudiel, rue des Haies.

Damien CARMONA précise que le CQ R-PL est dans une période de transition et qu'il ne peut pas voter de dépenses pour des projets, faute de budget. Toutefois, le CQ R-PL avait effectivement pris acte de ces devis et les avait fait remonter au PDL. Ils seront joints au présent CR. Le CQ émet le vœu que le PDL mette en œuvre les moyens de régler le problème au plus vite et si possible avant la constitution finale du nouveau CQ, ce qui risque de prendre encore plusieurs semaines.

A noter aussi que chaque dimanche, une récupération de vêtements, gérée par l'association, a toujours lieu place de la Réunion.

- 2) Debrief sur les élections des Conseillers de quartier

Joëlle MAZARD, Thierry BARRÉ, Bertrand LOFFREDA, Yasmina CONGARD, Béatrice LE QUÉRÉ, Damien CARMONA, Florence HERRERO, Martine BIRLING ont pris la parole au cours de ce débrief. Un consensus s'est fait pour dire que les élections de samedi dernier se sont déroulées dans de très mauvaises conditions, pour un résultat plus que décevant, sur le fond comme sur la forme :

- Aucune communication auprès des habitants pour les informer du vote, leur en expliquer les enjeux et le rôle des CQ. Pas d'affichage public sur les panneaux municipaux à message variable, pas d'envoi de courrier ;
- Aucune information dans l'onglet du PDL sur le site de la Mairie ;
- Peu de visibilité de l'endroit précis du vote, un simple barnum léger, sans kakémono ni enseigne. Une table, qu'il a fallu attendre longtemps, deux ou trois chaises, un stylo. Même les volontaires pour tenir les urnes ont eu du mal à repérer les barnums ;
- Les jeunes présents sur les stands étaient incapables de renseigner le public faute d'avoir été préparés en amont. Yasmina CONGARD et Béatrice LE QUÉRÉ, sur le stand du CQ R-PL place de la Réunion, ont fait de la pédagogie et distribué des fascicules d'information sur les CQ dont l'existence reste méconnue, sinon inconnue pour une majorité d'habitants.

Comme l'a souligné Thierry BARRÉ, il y a une disproportion frappante entre d'une part les moyens mis en œuvre par le Collectif Ressources, consistants et de niveau professionnel, et d'autre part l'organisation des élections, flottante et de niveau amateur. De plus, avoir choisi la date du samedi deux jours après la rentrée des classes n'a pas aidé non plus à la mobilisation des habitants occupés à d'autres d'activités comme l'achat de matériels scolaires. De ce fait, il n'y eut qu'une très faible participation électorale : 40 à 60 votants en moyenne pour chaque quartier, ce qui ne représente qu'une très faible partie de la population. La participation du quartier R-PL a été de 47 votants. La question se pose donc de la validité de ces élections.

Le Maire du 20^{ème} arrondissement lui-même, qui est venu saluer les équipes tenant les stands, a reconnu que l'organisation de ces élections relevait du « bricolage ». Joëlle MAZARD, dès le lendemain, envoyait un mail au PDL (adressé à Alix VERNOTTE et Annie GAFFORELLI ; Haekel BEKKA ayant été muté à la Mairie centrale, personne ne l'a encore remplacé) pour lui faire part de son ressenti. À ce jour, elle n'a reçu aucun retour. Martine BIRLING, du CQ Saint-Blaise, qui a déjà fait un compte-rendu de la situation à Éric PLIEZ, propose une action commune pour informer le Maire du 20ème du mécontentement général. A Saint-Blaise, nous dit Martine BIRLING, qui n'a pas caché son mécontentement, les deux stagiaires étaient sur place dès 08 :00, pour un vote débutant à 10 :00, sans oser partir de crainte de perdre leur rétribution.

A noter que le tirage au sort sur les listes CAF n'a pas encore eu lieu. De même, la désignation des représentants des associations dans chaque quartier et des représentants des commerçants doit se faire selon des modalités à préciser.

A la fin des nombreuses interventions que ce point a suscitées, Quentin RICHARD, nouvel élu, se présente. Habitant le quartier depuis trois ans, il a souhaité rejoindre le CQ R-PL pour avoir une meilleure connaissance des lieux et de ses habitants et répondre au mieux ainsi à leur attentes.

- 3) Hommage à Luce CURTET

Damien CARMONA rappelle la disparition soudaine, il y a quelques semaines, de Luce CURTET, membre actif du CQ R-PL, entre autres engagements au service des habitants. Son humour, sa présence, son investissement étaient appréciés de tous. Prévenus par son fils, Gabriel CURTET, plusieurs membres du CQ R-PL étaient présents à ses obsèques, qui eurent lieu au cimetière de Pantin, le 23 août dernier.

- 4) Exposé sur la situation de La Flèche d'Or

Mickaël CASTRO, responsable administratif et financier de la Flèche d'Or, nous informe que le rachat de la Flèche d'Or par la Mairie centrale est toujours en cours malgré sa complexité (vendeur et acheteur sont deux entités importantes) et espère qu'il sera finalisé d'ici novembre pour qu'un contrat définissant le modus vivendi de l'établissement puisse être signé.

Deux appels à projet ont été lancés :

. Un projet de rénovation de la cuisine actuelle afin de servir des repas et la création d'une fabrique de conserves destinées aux personnes logeant dans les hôtels sociaux, évalué à 300 000 €

. Un projet de 2 M € dans le cadre du budget participatif pour une rénovation totale du site. Si le projet était accepté dans ce cadre, le montant du financement par la Mairie centrale en serait diminué d'autant. D'où l'importance d'appuyer ce projet au budget participatif.

L'idée générale des projets est que la Flèche d'Or reste un lieu d'accueil public, pratiquant des tarifs sociaux. Le loyer est à négocier avec la Ville de Paris.

En attendant, l'équipe de la Flèche d'Or poursuit son travail. La rénovation de la cuisine pour ouvrir un restaurant devrait être achevée en décembre. Le recrutement de 8 salariés (choisis principalement parmi les jeunes du quartier pour tenir le bar, servir à table...) est en cours, le fonctionnement de l'établissement étant hybride, mêlant salariés et bénévoles. Pour rappel, la Flèche d'Or, composé d'un CA de 37 membres, comprend 50 bénévoles actifs et environ 200 bénévoles ponctuels. Toute personne se portant bénévole est la bienvenue.

Dans un avenir proche, si tout se passe bien, la Flèche d'Or ouvrira du mercredi au dimanche, en après-midi et en soirée. Les vendredis et samedis, des soirées se poursuivront jusqu'à minuit trente au plus tard avec une programmation pluridisciplinaire, la plus proche possible des désirs des habitants du quartier. Des tests sont en cours pour éviter toute gêne éventuelle pour les riverains et combattre en particulier les nuisances sonores qui pourraient résulter des activités futures de la Flèche d'Or. Les distributions de repas proposés le dimanche aux personnes nécessiteuses sont toujours d'actualité.

Bertrand LOFFREDA fait remarquer l'importance de conserver l'esprit et le style architectural de cette ancienne gare de la Petite Ceinture dans la rénovation complète de la Flèche d'Or. Il ne faut pas oublier que le bâtiment fait partie du patrimoine historique de la ville de Paris. En cela il doit être respecté et restauré comme tel. Mickael CASTRO partage cet avis.

- 5) Le projet de salle de consommation de drogue (crack) dans le 20ème

Florence HERRERO expose la question très délicate de la création d'une « salle de consommation à moindre risque » de drogue qui serait située au 172 rue Pelleport. Ce projet suscite des réactions très partagées. Nombreuses sont les réactions défavorables de la part d'intervenants, riverains ou non, qui font valoir, notamment sur les réseaux sociaux, que l'implantation d'une salle de shoot dans une ancienne

école et à proximité d'autres établissements scolaires est néfaste. Certains habitants du quartier craignent de potentielles conséquences nuisibles à leur cadre de vie et dangereuses pour leurs enfants, note Quentin RICHARD. Joelle MAZARD souligne que le lieu pourrait attirer des consommateurs vers le 20^{ème} arrondissement, ce qui ne ferait que déplacer un problème sans le résoudre. Une manifestation des riverains a eu lieu en ce sens devant la Mairie du 20^{ème}, samedi dernier, pour protester contre cette implantation et un collectif Paris 20 a récemment été créé pour combattre le projet.

Florence HERRERO rappelle que la consommation de drogues et d'alcool est de plus en plus élevée à Paris. La Mairie de Paris a alerté l'État à ce sujet. Les personnes en errance, jeunes pour la plupart, sont de plus en plus nombreuses. Il est donc important de prendre des mesures de santé publique et de tranquillité publique en accueillant ces personnes avec une addiction aux drogues dans des établissements adéquats, équipés de « salles de consommation à moindre risque » (SCMR).

Florence HERRERO a visité le centre de soin Gaïa dans le 11^{ème} et rencontré les bénévoles, les professionnels, les usagers ainsi que des riverains. L'accueil des toxicomanes, effectué avec un grand professionnalisme, est parfaitement intégré à la vie de quartier. Plusieurs 'salles de shoot' existent dans Paris, gérées en partie par l'association médico-sociale Gaïa qui fait œuvre de pédagogie auprès des riverains pour qu'ils comprennent les enjeux de ces actions sociales. Une communication expliquant les tenants et les aboutissants est essentielle.

Martine BIRLING rappelle que certains pays sont en avance sur cette question. Elle cite l'exemple de la ville de Zurich, qui dispose d'une telle structure depuis quelque trente ans. Mais il n'est pas sûr que les conditions de vie à Zurich soient comparables à celles de Paris.

François HEN mentionne qu'il souhaiterait aborder le problème dans *l'Ami du 20^e* de façon dépassionnée.

Une réunion d'explication sur le projet, ouverte au public, rassemblant riverains, professionnels, membres du collectif, aura lieu mercredi 15 septembre de 19 :30 à 21 :00 au gymnase des Pyrénées, 296 rue des Pyrénées.

-6) Les fresques Suez et Bagnolet

. La fresque située impasse de Suez, œuvre originale de Sarah SIMON, avait été vandalisée par des taggueurs. La Mairie avait donné son accord financier pour que l'artiste la restaure et qu'elle soit ensuite recouverte d'un vernis protecteur. A ce jour, aucune restauration n'a été faite. Yasmina CONGARD pense qu'une relance s'avère nécessaire à ce sujet auprès de la Mairie.

. La fresque de Zoo Project, située sur un pignon mitoyen Cité Aubry / rue de Bagnolet, est la dernière qui reste du graphiste de street art Bilal Berreni, alias Zoo Project. Le ravalement de la façade sur laquelle elle est apposée côté Cité Aubry ne l'endommagera pas. Toutefois, il n'est pas certain que le propriétaire de l'immeuble mitoyen ait la même vigilance vis-à-vis de l'œuvre. Pour pallier d'éventuelles difficultés, Martine BIRLING propose de réaliser une reproduction de la fresque existante ; Florence HERRERO propose également de contacter le propriétaire mitoyen pour connaître ses intentions et d'avoir recours à la Mairie en cas de problème.

Autres points ajoutés à l'ODJ

-1) Communication sur les problèmes de préservation du patrimoine

Frédérique GAUDIN rebondit sur la question patrimoniale, soulevée à propos de la Flèche d'Or, pour parler d'un patrimoine menacé et qu'il faudrait conserver dans le quartier, à savoir le patrimoine industriel constitué notamment de petites maisons ouvrières qui disparaissent d'année en année.

Elle fait part de 4 arrêtés de péril dans le quartier concernant ces maisons d'un étage situées respectivement au

- 96 rue des Pyrénées : construction R+1, bâti ancien, typique du quartier. Sa démolition prévue, mais le bâti peut encore être sauvé.
- 76 rue des Prairies : ancienne maison R+1, en bon état.
- 37 rue de la Cour des Noues : maison très dégradée, abandonnée depuis fort longtemps, état délabré dû sans doute à un problème de succession.
- 87 rue de Bagnolet : maison en bon état, située au niveau de la boutique Rouge Grenade. La mairie a exercé un temps une préemption. Peut-être y a-t-il un problème géo-technique ?

Frédérique GAUDIN rappelle que plusieurs démolitions ont eu lieu rue des Maraîchers et au printemps, au 141 rue de Bagnolet, une ancienne usine de bijoux fantaisie a été détruite. Les vieilles maisons typiques du quartier disparaissent les unes après les autres.

Frédérique GAUDIN qui, comme Bertrand LOFFREDA, est membre de l'Association d'Histoire et d'Archéologie du 20^{ème} (AHAV), alerte le CQ de ce problème et pose la question de ce qu'il faudrait faire pour enrayer ces démolitions. Florence HERRERO, élue à la Mairie, souhaite que le CQ lui envoie des informations précises sur le sujet, informations qu'elle pourra transmettre à Virginie DASPET, chargée de l'urbanisme à la mairie du 20^{ème}. Yasmina CONGARD se propose de prendre des photos des lieux concernés en compagnie de Frédérique GAUDIN pour étayer le dossier.

-2) Plaque honorant la mémoire de Manu DIBANGO

A l'exemple de la demande faite à la Mairie d'une plaque pour honorer la mémoire d'Anne Sylvestre, qui résidait rue de la Réunion, Thierry BARRÉ expose son projet de pose d'une plaque à la mémoire de Manu Dibango, qui a habité le quartier, boulevard de Charonne (adresse précise à rechercher).

-3) Questions diverses

. Thierry BARRÉ, bénévole à la Flèche d'Or, souhaiterait disposer d'un vélo-cargo, plus écologique que la voiture, pour effectuer des livraisons et aller chercher des collectes de nourritures pour les distributions de la Flèche d'Or. La question est à ré-évoquer avec les membres renouvelés des CQ R-PL et Saint-Blaise.

. Samedi 11 septembre de 10h à 18h aura lieu le Forum des associations. Tout bénévole est bienvenu pour la tenue du stand dédié à la Démocratie locale et aux Conseils de quartier. Bertrand LOFFREDA s'est proposé pour tenir la permanence CQ de 11h à 12h. Inscription à faire auprès d'Alix VERNOTTE, membre du PDL.

. Adresse mail du CQ : Afin de résoudre définitivement le problème de dysfonctionnement de l'adresse mail du CDQ, Yasmina CONGARD va s'entendre avec Damien CARMONA, tous deux responsables

jusqu'à présent de la communication du CQ R-PL. A été émise l'hypothèse de modifier cette adresse mail actuelle avec communication de la nouvelle adresse au PDL. À cet effet, Yasmina et Damien vont essayer de se voir le plus rapidement possible.

Par ailleurs, demande a été faite au PDL pour obtenir les adresses mails des nouveaux conseillers et conseillères de quartier élus, avec leur accord, ainsi que des habitants ayant candidaté, afin de les tenir informés des réunions et des actions du CDQ R-PL.

Pièces jointes : les deux devis Coud'à Coud.

La Rédactrice, Jacqueline MAGNIER.

Les Relecteurs, Yasmina CONGARD, Béatrice LE QUÉRÉ, Bertrand LOFFREDA.

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE

La prochaine réunion aura lieu à une date encore à fixer, avec les nouveaux conseillers.